

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 24 janvier 2019

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 6 juin 2018 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'indemnité temporaire de mobilité au sein du ministère des armées .

Du 17 décembre 2018

MINISTÈRE DES ARMÉES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 6 juin 2018 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'indemnité temporaire de mobilité au sein du ministère des armées .

Du 17 décembre 2018

NOR A R M H 1 8 3 4 6 0 6 A

Texte modifié :

Arrêté du 6 juin 2018 (JO n° 135 du 14 juin 2018, texte n° 7 ; signalé au BOC n° 25/2018 ; BOEM 255-0.2.15, 255-1.1.1.5).

Référence de publication : JO n° 3 du 4 janvier 2019, texte n° 5 ; signalé au BOC n° 4/2019.

JO n° 3 du 4 janvier 2019, texte n° 5